Association de **S**cience **R**égionale **D**e **L**angue **F**rançaise

SYSTEMES DE QUALITE ET TRAJECTOIRES AGRICOLES EN EUROPE MEDITERRANENNE : DISPARITE OU CONVERGENCE ?

Pascal CHEVALIER

Maître de conférences
Laboratoire ART-Dev
Université Montpellier 3
pascal.chevalier@univ-montp3.fr

Marc DEDEIRE

Maître de conférences
Laboratoire ART-Dev
Université Montpellier 3
marc.dedeire@univ-montp3.fr

Maud HIRCZAK

Post-doctorante CNRS
Laboratoire ART-Dev
Université Montpellier 3
maud_hirczak@hotmail.com

Lala RAZAFIMAHEFA

Ingénieur d'études CNRS
Laboratoire ART-Dev
Université Montpellier 3
lala.razafimahefa@univ-montp3.fr

Résumé

L'objectif de la communication est de confronter les systèmes productifs agricoles et leurs trajectoires avec la capacité des espaces ruraux à développer des systèmes de qualification des produits agricoles. La base de ce travail repose sur un état géographique, économique et spatial de la construction de la qualité au sein de trois pays euro-méditerranéen (France, Espagne, Italie). Les territoires engagés dans des politiques de qualité sont-ils ceux qui ont connu les plus grandes transformations de leurs systèmes productifs dans la période récente ? Les politiques de qualité émergent-elles en réaction aux difficultés de systèmes plus classiques ? Faut-il nécessairement être en marge des systèmes agricoles dominants pour faire de la qualité ? Ou au contraire, les stratégies territoriales mises en avant depuis ces dernières décennies remettent-elles en cause le lien exclusif entre marginalité et innovation des systèmes productifs ? Ces interrogations vont être confrontées à l'aide d'une approche comparée sur les trois pays à partir d'analyses typologiques cartographiées et justifiées sur le plan méthodologique comme sur le plan statistique.

Mots clés :

Qualité, indications géographiques, agriculture, rural, trajectoire, Europe méditerranéenne

Classification : JEL O52 ; Q 10 ; R 58.

SYSTEMES DE QUALITE ET TRAJECTOIRES AGRICOLES EN EUROPE MEDITERRANENNE : DISPARITE OU CONVERGENCE ?

INTRODUCTION

La communication proposée s'intéresse aux conditions d'émergence de la qualité agroalimentaire dans les territoires ruraux européens de la Méditerranée occidentale. Dans un contexte général de transformation, de recomposition des territoires ruraux, on constate qu'il n'existe pas au niveau européen de processus de convergence de trajectoire des territoires ruraux, mais bien de forts contrastes spatiaux (Capron, 2006). Cette complexité de la ruralité s'accompagne d'une diversification des systèmes et des dynamiques agricoles à travers la mobilisation de nouvelles ressources. Depuis plusieurs années maintenant, la qualité des produits agroalimentaires fait partie de ces ressources. Qu'elle soit générique (biologique notamment) ou spécifique (c'est-à-dire liée à des caractéristiques non reproductibles comme dans le cas des Appellations d'Origine Contrôlée/Appellations d'Origine Protégée, mais aussi des Indications Géographiques Protégées), elle cristallise des problématiques à la fois de filières et de systèmes agroalimentaires, mais également des problématiques spatiales, voire territoriales, en lien avec les lieux et les acteurs concernés.

La détermination des liens qui existent entre la qualité des produits et des territoires a fait l'objet de nombreuses publications, à travers les filières de production comme des zonages d'appellation d'origine. La place des territoires ruraux dans cette dynamique de transformation pose encore un certain nombre d'interrogations. Peut-on considérer, par exemple, qu'il y ait des conditions préalables à la dynamique de qualité ? Ces conditions sont-elles liées à la dynamique des systèmes productifs ou à des effets nationaux ? De la même manière, la diversité des systèmes et des situations interroge le chercheur quant à la capacité des acteurs à faire émerger ou pérenniser un système de production à la fois plus ancré au territoire mais également plus en phase avec la demande sociale actuelle.

Cette communication s'inscrit sous l'angle de ces interrogations, tout en renouvelant le regard porté sur la qualité en cherchant à dégager des éléments de *généralisation* sur les conditions de son émergence au niveau européen. Dans un contexte marqué par une différenciation accrue des territoires, et que certains positionnent autour des systèmes agroalimentaires alternatifs comme Deverre et Lamine (2010), nous supposons que la construction de la qualité émerge au sein des territoires marginalisés par le processus de modernisation et d'industrialisation de l'agriculture. Mais, faut-il être nécessairement être en marge des systèmes agricoles dominants pour faire de la qualité ? Ou au contraire, les stratégies territoriales mises en avant depuis ces dernières décennies remettent-elles en cause le lien exclusif entre marginalité et innovation dans les systèmes productifs ? Pour répondre à ces questions, nous faisons le choix de **confronter les systèmes de qualité établis par l'Union Européenne et leur inscription spatiale avec les trajectoires agricoles des espaces ruraux**. Nous nous appuyons sur le cas de trois pays européens : la France, l'Italie et l'Espagne. Plusieurs raisons justifient ce choix géographique : l'importance et la densité de leurs indications géographiques en termes économiques et spatiaux, des situations agricoles très variées, allant de territoires très agricoles ou résidentiels à des espaces en très forte déprise d'activité, et surtout des rythmes plus ou moins rapides et des intensités plus ou moins fortes de la recomposition de leurs espaces ruraux (Chevalier et *al.*, 2010a ; Chevalier et *al.*, 2010b).

Notre communication est organisée en quatre temps. Dans un premier temps, nous développons la problématique ainsi que les aspects généraux de la méthodologie. Cela permet d'aborder, dans un second temps la typologie des dynamiques agricoles (croisant structure, emploi et efficacité/spécialisation), puis, dans un troisième temps, la typologie de la qualité. Chacune de ces typologies sera transcrite spatialement. Enfin, dans un quatrième temps, en lien avec les résultats statistiques et cartographiques un croisement de ces deux approches et des éléments de synthèse sont présentés autour des processus de corrélation existants.

1- OBJECTIF ET METHODOLOGIE POUR UNE APPROCHE COMPAREE DES DYNAMIQUES AGRICOLES ET DE QUALITE

Avec la volonté d'aboutir à une approche comparée, l'objectif essentiel est donc avant tout de construire un dispositif de réflexion qui harmonise à la fois les échelles et les données pour différents pays.

1.1 La nécessité d'une approche comparée de la qualité

Comme cela a déjà été largement montré dans bon nombre de travaux, la qualité des produits agroalimentaires constitue un enjeu fort de notre société contemporaine. La qualité spécifique fait d'ailleurs l'objet de nombreuses études, (Blogowski, Lagrange et Valceschini, 2005), à la fois en économie (Allaire et Sylvander, 1997 ; Nicolas et Valceschini, 1995), en géographie (Sheffer, 2002 ; Delfosse, 2007 ; Pouzenc et al. 2007 ; Consalès et Moustier, 2007 ; Bonnerandi, 2008) ou encore en ethnologie (Bérard et Marchenay, 2004).

Aussi, la globalisation de ces enjeux au nord comme au sud montre bien la nécessité de mise en place de nouvelles formes de développement agricole, et plus généralement rural. Dans ce cadre, les productions de qualité en lien avec le territoire telles que les AOP, et plus généralement les indications géographiques à l'échelle mondiale, sont devenues de véritables atouts en permettant une différenciation durable sur des marchés ultra-concurrencés. Cette offre de qualité répond aussi à de nouvelles demandes de la part des consommateurs, de plus en plus soucieux de la qualité des produits, qu'elle soit nutritionnelle, environnementale ou encore liée à un terroir. A l'heure actuelle, on assiste ainsi à une labellisation croissante de productions agroalimentaires en Amérique Latine (Quinoa, café), en Asie (thé, riz), en Europe de l'Est ou encore au Maghreb (Hervieu, 2007 ; Muchnik et *al.*, 2008, Tekelioglu, Ilbert et Tozanli, 2009).

En révélant et en valorisant les spécificités du territoire, qu'elles soient matérielles/idéelles, environnementales/culturelles etc., les indications géographiques représentent un atout pour le développement, à la fois pour les producteurs et pour les territoires (Hirczak et *al.*, 2008). Ces derniers vont alors se caractériser leur capacité d'adaptation face au global et par la manière dont ils organisent leurs ressources. Par conséquent, malgré certaines grandes mutations convergentes dans espaces ruraux (baisse de l'activité agricole, tertiarisation etc.) depuis les années 80 (Perrier-Cornet, 2002 ; Husson, 2008, Bérard et *al.*, 2000), on assiste à une complexification et à une différenciation accrues des territoires, notamment autour de la qualité, dans des contextes régionaux et nationaux extrêmement divers.

Or, aujourd'hui, pour percevoir les enjeux en termes de développement, de préservation de ressources, de recomposition territoriale, et les effets de levier qu'ils représentent, le regard sur la problématique de la qualité doit continuer à être approfondie et renouvelée.

Il nous apparaît donc intéressant non seulement de développer une **approche spatialisée de la qualité** afin de dépasser des analyses qui seraient liées à des secteurs, des filières, mais également une **approche comparée**. Dans cet objectif, nous proposons alors de croiser la réflexion sur la qualité avec les trajectoires agricoles des espaces ruraux, afin de s'interroger sur les conditions d'émergence de la qualité en lien avec les systèmes agricoles. Cela doit permettre d'aboutir à une grille d'analyse des convergences ou des disparités existantes entre qualité et trajectoire agricole.

Lorsque la question de la qualité liée au territoire en particulier est évoquée, l'existence de « modèle » s'avère difficile, voire impossible puisque par définition les territoires sont uniques. De fait, l'approche qualitative est essentielle pour la compréhension des mécanismes socioculturels en œuvre. Néanmoins, dans le cadre d'une approche plus quantitative et globale comme c'est le cas dans cette communication, la notion de trajectoire semble proposer un apport intéressant de ce point de vue là, en permettant de dégager non pas des modèles, mais des processus tendanciels. Le recours à la notion de trajectoire permet en effet de caractériser l'ensemble des transformations à l'échelle locale, et ainsi de replacer la qualité dans le processus

de construction du territoire. En prenant en considération l'ancrage et les forces locales du développement, la trajectoire renvoie à l'idée de dynamique et à la faculté de réaction et de recombinaison des lieux face à l'évolution des systèmes économiques (Aydalot, 1984). Aussi, l'évolution des territoires n'est pas linéaire et leur trajectoire d'évolution est liée à des caractéristiques :

- temporelles, la trajectoire étant par définition une combinaison d'héritages du passé, de préoccupations présentes et de perspectives pour l'avenir. Les différentes temporalités du territoire sont en effet primordiales pour comprendre les mécanismes de césure, de crise par exemple (Maurel, 2009).
- mais aussi spatiales à travers les jeux d'échelle de la dialectique global/local.

Ces « processus tendanciels » nous apparaissent par ailleurs fondamentaux dans le cadre d'une approche comparée à l'échelle internationale. En effet, comme le soulignent Louargant et Ghiotti (2000), le comparatisme contribue à la construction d'une connaissance enrichie des objets géographiques et confère une lecture distanciée de la complexité territoriale. La comparaison constitue ici un véritable enjeu puisque cette communication a pour objectif d'aboutir à une grille d'analyse des trajectoires permettant une analyse comparée des dynamiques agricoles et de qualité à l'échelle internationale.

Pour cela, il convient donc de s'intéresser à un ensemble spatial suffisant vaste et pertinent, qui permette de mettre en relation des dynamiques locales dans des contextes macro régionaux à partir desquels les tendances semblent s'affirmer. Ces ensembles macro régionaux constituent des unités souvent assez vastes, comme l'euro Méditerranée par exemple qui forme depuis de nombreuses années un ensemble géographique très intéressant dans l'étude de la qualité des produits autour des pays du Sud, comme le Portugal, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et la France. Cet ensemble de cinq pays représente en 2008, 650 appellations ou indications géographiques protégées reconnues par l'Europe sur un total de 781 à l'échelle des 27 pays (Tekelioglu et *alii*, 2009). Comme cela a été mentionné en introduction, dans le cadre de ce travail nous nous intéressons aux cas de la France, de l'Italie et de l'Espagne.

1.2 Le choix des unités rurales à l'échelle Nuts 3 de l'espace euro-méditerranéen

Dans le cadre de cette réflexion à la fois spatialisée et comparée de la qualité, la première question méthodologique qui se pose est celle de l'échelle d'analyse.

Il est nécessaire de surmonter les écarts de taille entre les niveaux territoriaux en s'appuyant sur des entités de dimension comparable. Un tel exemple de résolution des contrastes de maillage est justement proposé depuis 1988 par l'organisme statistique européen Eurostat avec sa Nomenclature des unités territoriales statistiques européenne (Nuts). Cette dernière est aujourd'hui très usitée au sein des politiques régionales de l'Union européenne en établissant des équivalences entre les unités territoriales de chaque pays[1] (tableau 1).

[1] Sa construction se base sur la combinaison de la superficie de l'entité considérée et de son niveau de peuplement quel que soit son statut administratif. La comparaison entre données s'en trouve facilitée. Dans son principe, cette nomenclature comprend 6 niveaux territoriaux allant du Nuts 0 (les pays) au Nuts 3 (échelon équivalant aux départements français et aux provinces italiennes et espagnoles). S'y ajoutent les échelons UAL 1 et 2 pour les « Unités Administratives Locales »

Tableau 1. Nomenclature européenne Nuts

	Espagne	France	Italie
Nuts 1	Agrupación de comunidades autónomas (7*) *Ex. Sur*	Z.E.A.T + DOM (9) *Ex. Méditerranée*	Gruppi di regioni (5) *Ex. Nord-Ouest*
Nuts 2	Comunidades y ciudades autónomas (19) *Ex. Andalousie*	Régions + DOM (26) *Ex. Languedoc-Roussillon*	Regioni (21) *Ex. Piémont*
Nuts 3	Provincias + Ceuta y Melilla (59) *Ex. Huelva*	Départements + DOM (100) *Ex. Hérault*	Provincie (107) *Ex. Asti*
UAL 1	-	Cantons (3 787)	-
UAL 2	Municipios (8 111)	Communes (36 683)	Comuni (8 101)

Source : Eurostat, 2007

** les chiffres entre parenthèses représentent le nombre d'entités concernées*

Ainsi, en étant un intermédiaire entre les UAL (échelle trop fine et difficilement exploitable) et le niveau Nuts 2 (trop vaste et hétérogène au regard de la problématique), l'échelle Nuts 3 apparaît comme la plus pertinente dans notre analyse. Elle est suffisamment fine et précise pour l'analyse des faits agricoles, ruraux et territoriaux, mais également assez étendue pour être représentative et permettre l'observation de grandes tendances au niveau régional.

Dans un souci d'harmonisation des définitions du rural à l'échelle européenne, nous avons choisi d'utiliser la définition de l'OCDE pour isoler les entités qualifiées de rurales. En effet, l'OCDE caractérise des régions essentiellement rurales ou relativement rurales (OCDE, 1994 ; Chevalier et al., 2010a)[2]. Par cette méthode, le fait rural à l'échelle locale est remis dans son contexte régional, et cet emboîtement scalaire permet, d'une part, de lisser les aspérités du local en donnant une tendance d'ensemble à l'unité territoriale et surtout, d'autre part, de permettre une lecture plus synthétique de la diffusion des systèmes locaux de relation ville-campagne. Aujourd'hui, un quart des pays européens ont adopté une telle définition (Depraz, 2009).

Pour éviter les biais statistiques dans les différents calculs de corrélation, et notamment le poids de l'urbain, les unités Nuts 3 qualifiées d'urbaines par l'OCDE sont donc exclues de l'analyse et ne sont pas prises en compte dans les calculs. Ainsi, nous avons retenu uniquement les Nuts 3 « essentiellement rurales » et « relativement rurales » en 2006. Ce sont donc 203 entités qui ont été analysées dans ce travail, 43 en Espagne, 85 en France et 75 en Italie, pour des années de référence assez homogènes, entre 1995 et 2008.

1.3 Déterminer une diversité de systèmes de qualification en lien, ou non, avec les trajectoires agricoles

Il s'agit à présent de préciser les fondements statistiques pour l'élaboration des deux typologies : d'une part, une typologie des trajectoires agricoles qui permet de repérer les transformations des systèmes productifs et les tendances de recomposition de ces derniers, d'autre part, une typologie de la diversité des systèmes de qualification qui permet de confronter les processus de recomposition ou de stabilisation de ces systèmes, dans un contexte de qualification ou non.

1.3.1 Une typologie des dynamiques des trajectoires agricoles

De façon assez classique, la connaissance simultanée des trois registres, structures agricoles, composition de l'emploi, efficacité et degré de spécialisation des territoires agricoles, permet de repérer la dynamique des trajectoires agricoles. Ces trois registres sont traités à partir des indicateurs suivants :

[2] Cette caractérisation est liée à la densité de population et a proposé le seuil de 150 hab./km2 au plus pour identifier les localités dites rurales.

- l'évolution de la Superficie Agricole Utile (SAU), l'évolution de la taille moyenne des exploitations et l'évolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2005 mettent en évidence le dynamisme de la structure des exploitations et les processus soit de concentration spatiale, soit ceux de dispersion,
- la formation, la pluriactivité, le temps partiel et la charge d'actifs agricoles en 2000, ainsi que l'évolution de la charge d'actifs agricoles entre 2000 et 2005 montrent les dynamiques en termes d'emploi,
- enfin, la surface en Otex[3] en 2000, la productivité à l'hectare en 2000 et l'évolution de la productivité à l'hectare entre 2000 et 2005 traduisent la spécialisation et le potentiel de création de valeur des systèmes productifs agricoles.

1.3.2 La constitution de variables et d'une typologie permettant de distinguer les systèmes de qualification et leur représentation spatiale

Pour appréhender la qualité des productions agricoles au sein des territoires, les systèmes de qualification les plus homogènes et comparables sont ceux qui sont constitués par la commission européenne. En effet, c'est au niveau communautaire que les règlements de 1992 vont permettre la constitution d'un système de qualification pour l'ensemble des produits excepté le vin et des spiritueux. Par ailleurs, la présence plus ou moins forte des produits biologiques au niveau territorial est également prise en compte. Ainsi, trois indicateurs ont été retenus pour distinguer les systèmes de qualification :

- la superficie en agriculture biologique dans la superficie agricole totale qui permet de caractériser un premier système de qualification, lié à la qualité générique,
- le nombre d'AOP qui permet de repérer la qualité en lien avec les terroirs,
- le nombre d'IGP positionne une qualité davantage liée au territoire et à une approche plus générique que celles des AOP.

Le nombre d'AOP et d'IGP a été calculé à partir des données disponibles en 2008 sur la base de données en ligne de la Commission Européenne « DOOR ». Nous n'avons comptabilisé que les AOP et IGP qui étaient enregistrées et publiées officiellement à cette date, ce qui entraîne deux biais :

- certains produits ne sont de fait pas comptés alors que leur reconnaissance est par ailleurs officielle dans leur pays d'origine. C'est le cas de certaines AOC françaises qui n'ont pas pu être comptées ici du fait que leur dossier d'AOP est encore en cours de reconnaissance (ex. Fin Gras du Mézenc) au moment de la comptabilisation,
- les indications géographiques concernant les vins[4] sont exclues du fait de la complexité du recueil des données, qui ne sont pas disponibles à l'échelle Nuts 3 pour les trois pays.

Pour pallier ces biais statistiques, la dernière partie de ce travail tiendra néanmoins compte de la filière viticole et de l'ensemble des produits de qualité (qu'ils soient déjà reconnus ou non au niveau européen) dans son analyse.

---

[3] L'Orientation Technico-économique des Exploitations (Otex) est une classification européenne des exploitations, qui est déterminée en deux temps (Agreste) :
- tout d'abord la Marge Brute Standard (MBS) de l'exploitation est calculée par valorisation des superficies et des effectifs de cheptel relevés lors du passage de l'enquêteur. La MBS mesure la dimension économique de l'exploitation et s'exprime en Unités de Dimension Européenne (UDE) ; 1 UDE équivaut à 1 200 écus ou 1,5 hectare équivalent-blé ;
- l'exploitation est ensuite affectée dans une classe d'orientation technico-économique, en fonction de la part de MBS apportée par les différentes productions.

[4] Concernant les vins, la base de données en ligne de la commission européenne s'intitule E-Bacchus (http://ec.europa.eu/agriculture/markets/wine/e-bacchus/index.cfm?&language=FR)

1.4 Argumentaire sur la méthode de classification pour croiser les typologies

Dans un **premier temps**, l'ensemble des données utilisées pour analyser les dynamiques agricoles est résumé en trois typologies primaires déclinées sous l'angle des structures d'exploitation, de l'emploi et de l'efficacité de la production.

Dans un **second temps**, les trois typologies primaires agricoles sont croisées entre elles pour donner une typologie secondaire agricole analysée selon la méthodologie élaborée par J. Kendall et B.W.M Pigozzi en 1994 (Kendall et Pigozzi, 1994). A partir des données structurelles, de l'emploi et de l'efficacité des systèmes productifs agricoles, un profil type des départements/provinces est déterminé, et les différents écarts des trois pays à ce profil type sont calculés pour chaque département/province. Ce calcul permet de comparer les différentes situations par rapport à l'ensemble des entités rurales et de déterminer l'amplitude des dynamiques agricoles pour chaque territoire, aboutissant à une typologie.

Dans un **troisième temps**, cette typologie secondaire est croisée avec la typologie de la qualité des produits afin de mesurer des corrélations éventuelles entre les deux.

Toutes ces typologies sont élaborées à partir de la méthode dite « Hybrid clustering » ou « classification mixte » (Lebart *et al*, 1997). Elle propose de combiner les deux méthodes de classification classiques, classification ascendante hiérarchique (CAH) et classification autour de centres mobiles (CCM), afin d'atténuer les inconvénients propres à chaque méthode, en l'occurrence pour la CAH, la perte de « ressemblance » au fur et à mesure des agrégations, et pour la CCM, l'obligation de fixer à priori le nombre de classes, et une partition dépendante des centres initiaux choisis.

Le procédé consiste à :

- 1) rechercher les groupements stables issus du croisement de deux partitions obtenues par CCM à partir de centres initiaux aléatoires ;
- puis à 2) effectuer une CAH à partir des centres de gravité de ces groupes stables, et sélectionner la « meilleure » coupure de l'arbre ascendant hiérarchique correspondant à un saut important de l'indice de niveau et produisant des classes homogènes et bien séparées ;
- et enfin à 3) consolider la coupure choisie par une ultime CCM opérée à partir des centres de gravité des classes de la coupure.

2 DES ESPACES AGRICOLES AUX TRAJECTOIRES VARIEES

A partir de la méthodologie explicitée précédemment, trois typologies agricoles que l'on qualifie de typologies primaires ont été élaborées. En portant sur la structure des exploitations, l'emploi et l'efficacité/spécialisation (cf. représentation spatiale par des cartes fournies en annexes), elles permettent d'identifier différentes trajectoires des espaces agricoles.

2.1 Structures agricoles, emploi, efficacité-spécialisation : approche dynamique des trajectoires agricoles

La **première typologie** (carte 3) met en exergue les différents types de **structures d'exploitation** et leur dynamique. De manière générale, elle oppose les structures en voie de concentration et d'extension, à une agriculture en voie de morcellement. Cinq systèmes spatiaux sont identifiés. Le premier correspondant à la classe 1 (***Structure stabilisée***) est caractérisé par une quasi-stabilité de ses structures, à savoir une baisse limitée du nombre d'exploitations et de la surface agricole utile. Ce modèle s'oppose nettement à la classe 5 (***Déprise et restructuration spatiale***) qui, au contraire, est définie par un processus de déprise quasi-généralisée marquée par une baisse très soutenue de la SAU et encore plus du nombre d'exploitations.

Les classes 2 et 4 identifient les espaces où la mise en valeur agricole est en augmentation (+4,5 écarts-types [ET] par rapport à la moyenne), mais avec un impact différent sur le nombre d'exploitations et leur taille moyenne. Dans la classe 2 (***Reconquête et morcellement***), l'augmentation de la SAU se répercute positivement sur l'évolution du nombre d'exploitations, et sur une baisse de la taille moyenne. A l'inverse, dans la classe 4 (***Reconquête spatiale et concentration***), l'élévation de la SAU s'accompagne d'une forte concentration foncière des exploitations.

Enfin, la classe 3 (***Forte déprise foncière***) est marquée par une déprise foncière soutenue accompagnée d'une croissance faible de la taille des exploitations et d'une baisse modérée du nombre d'exploitations, souvent de petite taille.

La **deuxième typologie** (carte 4), sur la base de l'**emploi agricole**, permet de différencier des espaces plutôt d'agriculture professionnelle à des espaces encore liés à une agriculture paysanne. La classe 1 (***Agriculture professionnelle***) montre un haut degré de formation professionnelle des chefs d'exploitation, souvent à temps plein et ayant mis en place un modèle peu intensif en travail. Cette classe s'illustre par une faible charge des actifs agricoles à l'hectare. Elle s'oppose au modèle paysan de la classe 4 (***Agriculture paysanne***), encore marqué par une forte charge d'actifs agricoles et un niveau de formation des plus faibles. La classe 3 (***Agriculture intensive en travail***) est caractérisée par une augmentation de la charge d'actifs agricoles très forte par rapport à la moyenne, souvent en lien avec la pluriactivité des chefs d'exploitation (influence des types et des systèmes de culture). Enfin, la classe 2 (***Agriculture pluriactive***) est marquée à la fois par une pluriactivité supérieure à la moyenne (+4 ET), combinée à une évolution significative du nombre d'exploitants à temps partiel.

La **troisième typologie**, **efficacité/spécialisation** (carte 5), met en avant quatre situations. La classe 1 (***Agriculture à faible marge productive***) se caractérise par une productivité agricole dans la moyenne en 2000, mais dont l'évolution montre une forte baisse entre 2000 et 2005 (-6,7 ET par rapport à la moyenne) ainsi qu'un faible degré de spécialisation. A l'opposé, la classe 4 (***Agriculture spécialisée***) est la plus spécialisée (+11,2 ET), mais les résultats économiques restent dans les moyennes. La classe 3 (***Agriculture de rente***) est un cas atypique car relativement rare (4% du nombre total de classes) d'agriculture de rente où la productivité à l'hectare est la plus forte, tout en maintenant cette position dans le temps. Enfin, la classe 2 (***Agriculture à forte marge productive***) est une agriculture qui a connu une forte progression de rythme de la productivité (+9,4 ET par rapport à la moyenne) malgré une spécialisation en-deçà de la moyenne.

2.2 La constitution de tendances en termes de modèle de trajectoires agricoles

Le croisement de ces trois typologies primaires débouche sur une typologie dite secondaire de synthèse qui fait ressortir 6 classes correspondant à des espaces agricoles aux trajectoires variées.

Carte 1. Des espaces agricoles aux trajectoires variées en Europe Méditerranéenne

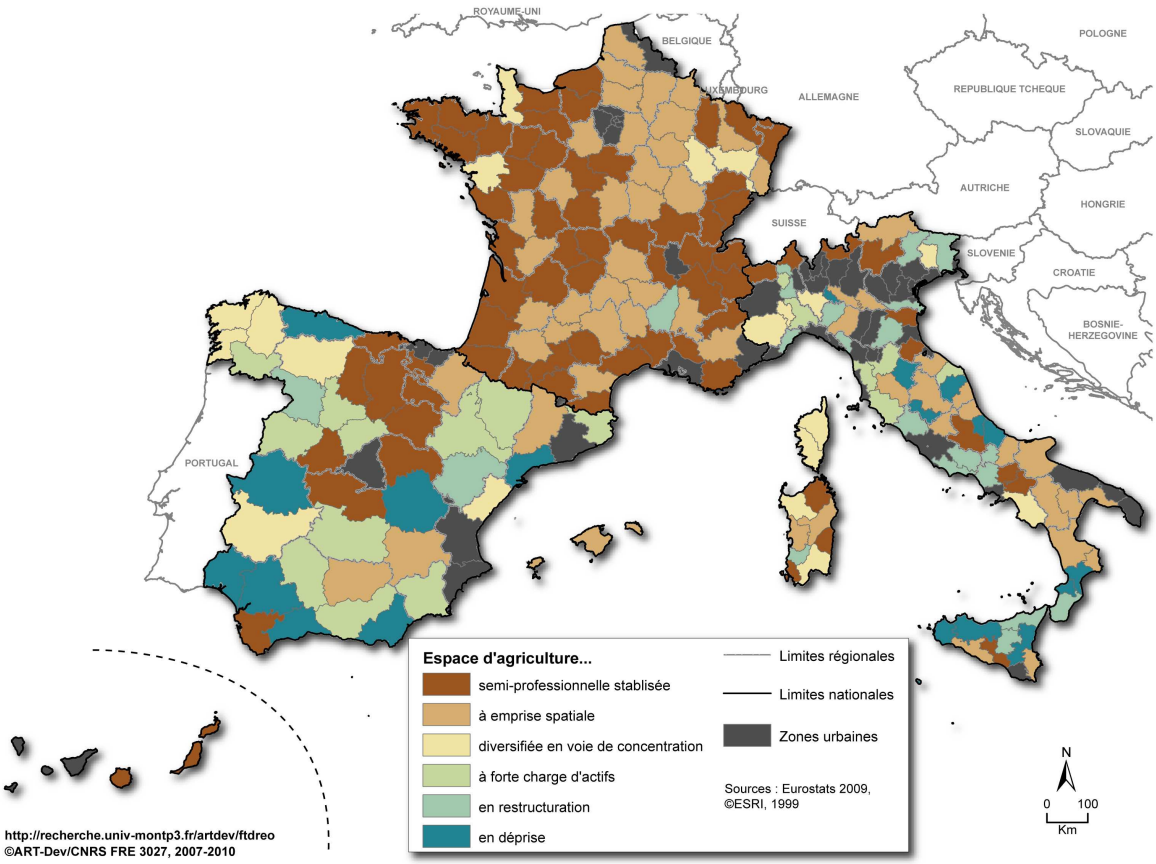

Figure 1. Caractérisation des espaces agricoles par les typologies agricoles primaires

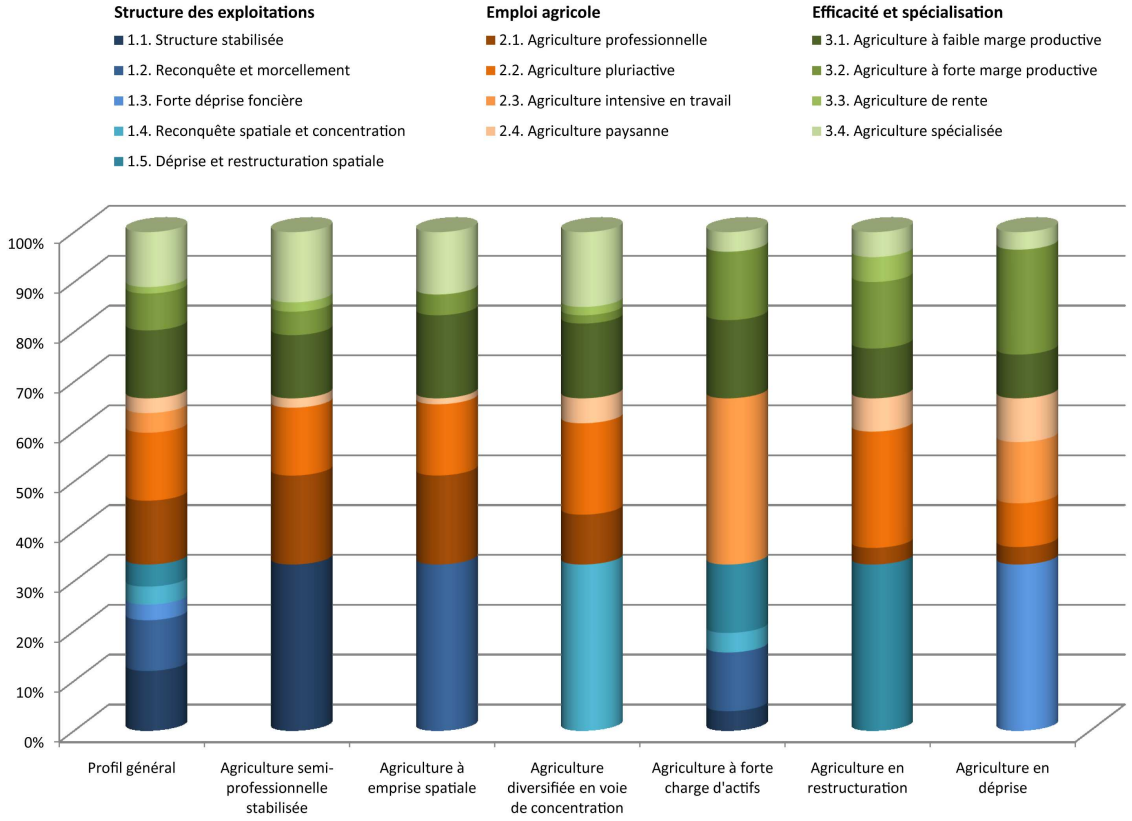

La **classe 1**, **espace d'agriculture semi-professionnelle stabilisée**. Elle représente 35% des entités territoriales et, à ce titre, est la classe la plus fréquente. Elle est marquée par une quasi-stabilité des structures foncières (baisse limitée du nombre d'exploitations et de la SAU) et un haut niveau de formation des chefs d'exploitation. En termes d'efficacité, ces territoires sont les plus spécialisés pour des résultats économiques dans la moyenne. De fait, ce type d'agriculture est plutôt professionnel, stable dans ses structures et rationnalisant au maximum l'espace et les facteurs de production. On peut trouver dans cette classe des agricultures très spécialisées comme dans la viticulture, ou des agricultures sous pression foncière. En termes de dynamiques, les variations sont relativement faibles et ce type d'agriculture semble posséder peu de marge de manœuvre dans l'évolution de ses structures.

La **classe 2**, **espace d'agriculture à emprise spatiale.** Elle qui représente 27,6% des provinces/départements. Elle est, là-aussi, marquée par le niveau élevé de formation des chefs d'exploitation, mais dans un contexte d'extension de l'espace agricole utile. Cela permet une faible érosion du nombre d'exploitations agricoles et donc à l'agriculture de garder une certaine emprise spatiale. Par rapport au critère de spécialisation/efficacité, deux grands modèles semblent émerger. Un premier modèle est davantage marqué par un faible degré de spécialisation et une productivité agricole dans la moyenne en 2000, mais dont l'évolution montre une forte baisse entre 2000 et 2005. Un second modèle correspond aux territoires les plus spécialisés dont les résultats économiques et leurs perspectives restent dans la moyenne.

La **classe 3**, **espace d'agriculture diversifiée en voie de concentration** (10% des entités territoriales). Il se caractérise par une progression de la SAU mais surtout par une forte concentration foncière marquée par une importante évolution de la taille moyenne des exploitations. Néanmoins, cette classe regroupe des systèmes productifs diversifiés en termes d'emplois et de spécialisation.

La **classe 4**, **espace d'agriculture à forte charge d'actifs**. Elle regroupe environ 8% des effectifs et représente des territoires marqués par une très forte augmentation de la charge des actifs agricoles par rapport à la moyenne, souvent en lien avec la pluriactivité des chefs d'exploitation. Cela est influencé par les types et les systèmes de culture et les effets sur la productivité agricole peuvent être très différents selon les territoires.

La **classe 5** qui représente 10% des effectifs est la classe la plus marquée par l'érosion démographique et spatiale de l'agriculture. Cela s'accompagne d'une pluriactivité supérieure à la moyenne, combinée à une évolution significative du nombre d'exploitants à temps partiel (forte progression de l'agritourisme en France par exemple). Nous sommes donc en présence d'un **espace d'agriculture en restructuration**.

Enfin, la **classe 6**, avec 9,4% des effectifs, est une **agriculture en déprise**. Elle est caractérisée par une déprise foncière très soutenue, accompagnée d'une croissance faible de la taille des exploitations et d'une baisse modérée du nombre d'exploitations, souvent de petite taille. Dans ces territoires, on repère des gains potentiels de productivité malgré une spécialisation en deçà de la moyenne.

3 EXISTE-T-IL DES MODELES DE QUALITE TERRITORIALE ?

Depuis la réglementation européenne en matière de qualité des produits agroalimentaires en 1992, le nombre de produits labellisés n'a cessé d'augmenter, particulièrement dans le sud de l'Europe (Sylvander et *alii*, 2007 ; Tekelioglu et *alii*, 2009). L'Italie et la France sont les pays d'Europe qui comptent le plus d'indications géographiques, avec respectivement 173 (65% d'AOP et 35% d'IGP) et 160 indications (48% d'AOP et 52% d'IGP) (Antonelli, Pugliese et Bessaoud., 2009). L'Espagne occupe la troisième place avec 117 indications géographiques, dont 58% d'AOP. Que ce soit en termes économiques ou en termes spatiaux, la part de ces produits est de plus en plus importante aujourd'hui. Ainsi, en 2008, chaque entité Nuts 3 comptait en moyenne 3,5 IGP et 4,6

AOP. De plus, près de 3% de la SAU était en agriculture biologique en 2000 (tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2. Moyennes générale et par classes des variables actives

Variables actives	***Moyenne générale***	**CLASSE 1 Qualité territoriale supérieure**	**CLASSE 2 Qualité territoriale intermédiaire**	**CLASSE 3 Qualité territoriale biologique**	**CLASSE 4 Qualité territoriale faible**
Nombre d'indications géographiques protégées (IGP) en 2008	***3,5***	8,6	4,4	2,3	1,8
Nombre d'appellations d'origine protégée (AOP) en 2008	***4,6***	11,1	5,5	4,2	2,4
Superficie en agriculture bio/SAU totale en 2000	***3,0***	1,1	2,1	13,7	2,1

NB. : Les cases en orange sont celles où, d'un point de vue statistique, les données sont significativement supérieures à la moyenne, tandis que les cases en bleu représentent à l'inverse celles où les données sont très inférieures à la moyenne. Le bleu clair représente celles qui sont un peu en-dessous de la moyenne et en blanc celles qui sont proches de la moyenne

A partir des données liées à l'agriculture biologique et aux indications géographiques, la typologie de l'agriculture de qualité qui suit fait ressortir quatre classes, représentées spatialement par la carte 2.

La **classe 1** est celle de la **qualité territoriale supérieure**, c'est-à-dire celle où la qualité est la plus importante avec un nombre d'AOP et IGP largement supérieur à la moyenne (11,1 AOP en moyenne). Cette classe n'est présente qu'en France où elle concerne 29 départements (régions centre, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Poitou entre autres). Elle reflète un modèle déjà ancien et plutôt stabilisé d'une agriculture de qualité liée au territoire (part conséquente des AOP). Toutefois, même si le nombre d'AOP et d'IGP est en moyenne très élevé, il est important de souligner que celui-ci ne reflète pas forcément le poids réel des produits en nombre d'exploitations concernées. En effet, beaucoup d'anciennes AOC en France ont des zones d'appellation très étendues (ex. Bries, Comté etc.) qui couvrent un grand nombre de départements sans forcément que ceux-ci fassent réellement partie du terroir d'origine. On retrouve ce phénomène d'extension spatiale pour la plupart des IGP de la filière volaille ou pour l'IGP Emmental ou Jambon de Bayonne, dont les aires de reconnaissance correspondent davantage à des arrangements économiques (lien aux entreprises de transformation) qu'à un véritable lien à l'origine.

A contrario, certaines AOC, en particulier celles situées en zone de montagne dans les Alpes, ont des zones d'appellation plus réduite (Abondance, Tome des Bauges par exemple) et sont beaucoup plus concentrées, comme le montre par exemple la densité du nombre d'exploitations concernées. Ces dernières zones se retrouvent alors dans la classe 2 suivante.

La **classe 2** caractérise une **qualité territoriale intermédiaire** qui concerne le quart de l'ensemble des entités Nuts 3. Le nombre d'indications géographiques est supérieur à la moyenne, mais dans une moindre mesure que la classe 1. De plus, même si là-aussi cette classe est très présente en France (30 départements, situés dans le Massif Central, les Vosges, les Alpes par exemple), elle concerne aussi des provinces italiennes (17, en Toscane surtout, Piémont et une partie d'Emilie Romagne) et espagnoles (7 provinces éparses dont 2 en Castille-et-Manche). En lien avec ce qui a été mentionné dans le paragraphe précédent, même si le nombre d'IG est inférieur à la classe, les emprises économique, culturelle et spatiale des exploitations peuvent être très importantes.

Carte 2. Typologie de la qualité en Europe Méditerranéenne

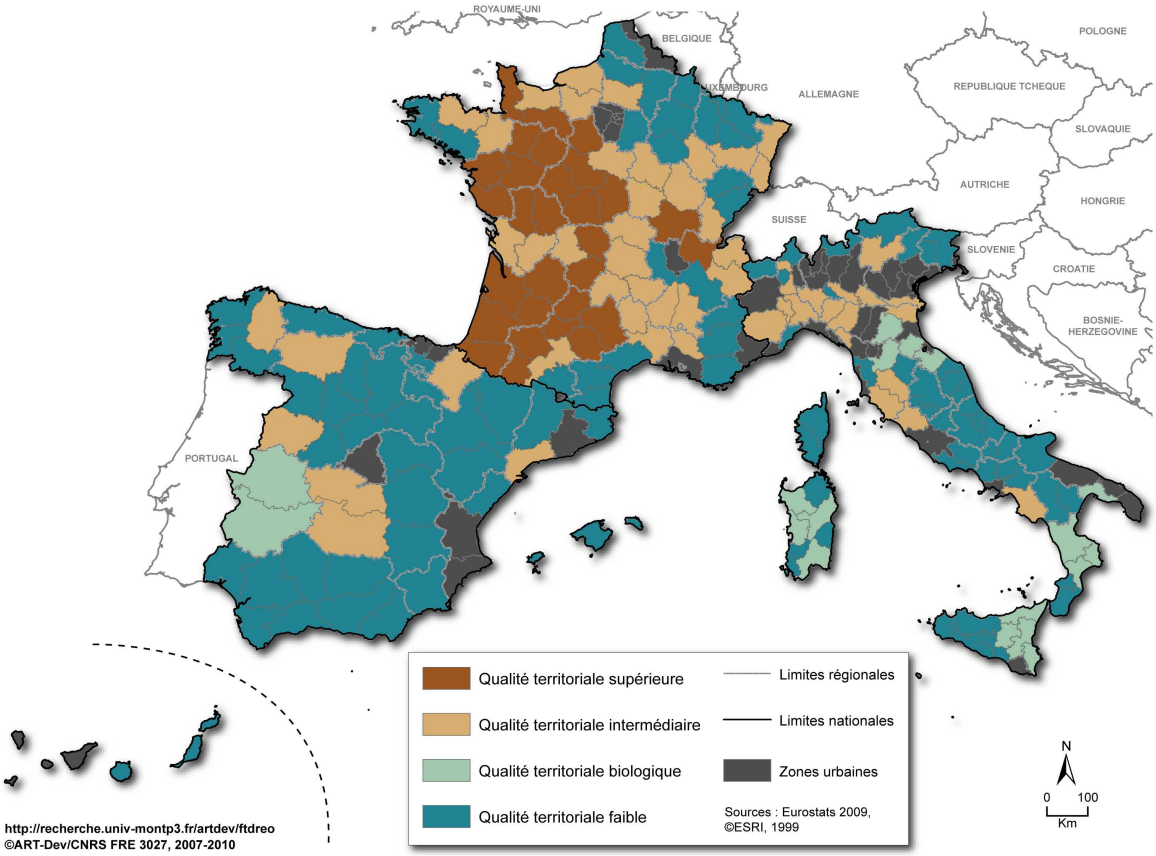

Figure 2. Caractérisation de la typologie de la qualité par les moyennes des variables

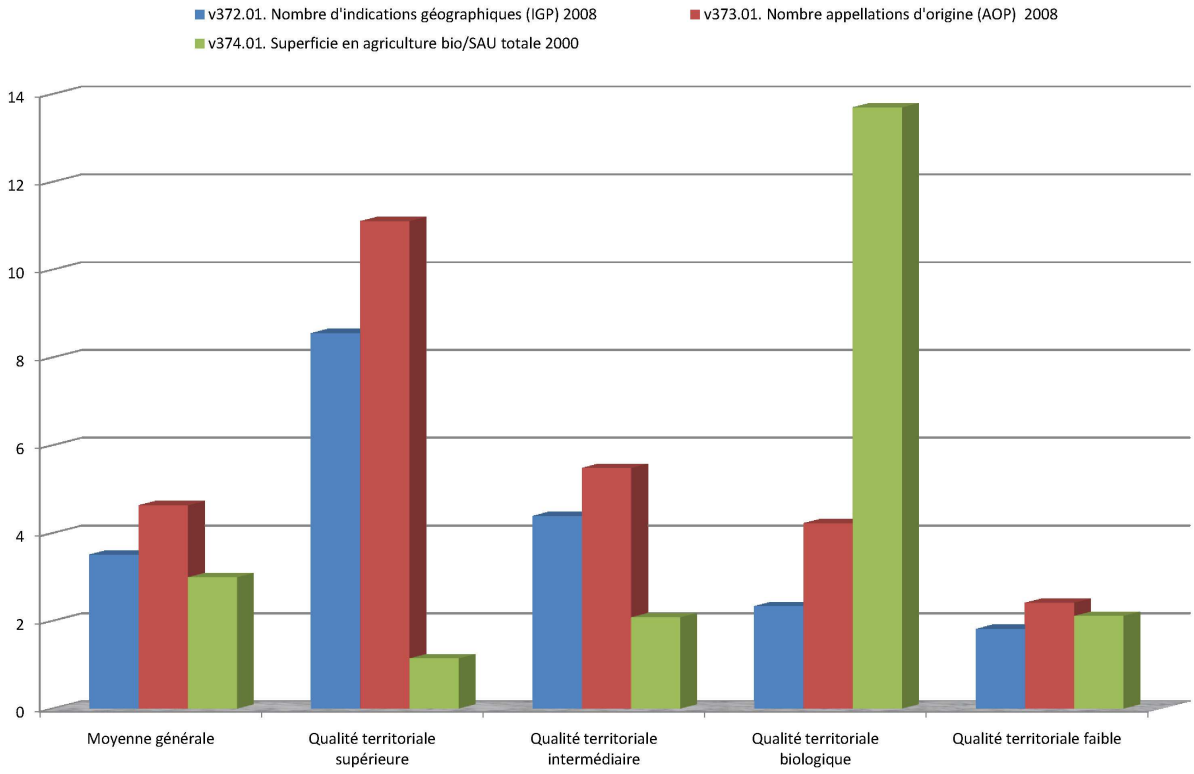

La **classe 3** est celle de la **qualité territoriale** plutôt **biologique**. Au-delà de l'Estrémadure en Espagne, cette classe est surtout présente en Italie (16 provinces, en Sardaigne, Sicile et Calabre notamment). Elle reflète donc bien donc le leadership italien au niveau européen en termes d'hectares biologiques cultivés avec plus d'un million d'hectares en bio et plus de 50 000 opérateurs en 2007 (Antonelli, Pugliese et Bessaoud, 2009).

Enfin, la **classe 4** est celle d'une agriculture plus classique de **qualité territoriale faible**, au sens où le nombre de produits de qualité présents ainsi que les superficies biologiques sont inférieurs à la moyenne. Ce type d'agriculture est majoritaire (102 entités Nuts 3 sur 203 au total) et plus homogène sur les trois pays. En France, elle caractérise l'Isère, le Roussillon, ainsi que le nord-est. Elle est aussi présente en Andalousie, en Aragon et Castille-et-Léon, ainsi que dans une grande partie du centre et du sud de l'Italie. Il est important de souligner là-aussi que cette classe ne signifie pas pour autant que les agricultures de ces entités ne vont pas être davantage tournées vers la qualité à l'avenir.

4 DISPARITE OU CONVERGENCE DES MODELES ?

4.1. Croisement typologique de synthèse

Le croisement de ces deux grandes typologies, agricole et qualité, aboutit à une combinaison de situations. Elles traduisent une confrontation ou une conjonction des systèmes de qualification et des trajectoires des espaces agricoles. Le tableau 3 ci-dessous montre certaines relations quant à l'effet des types de dynamiques agricoles sur l'émergence de la qualité (voir aussi Figure 4, et en annexes Carte 6 et Tableau 4), et dessinant de grandes orientations.

Tableau 3. Pourcentage de la qualité dans le type d'agriculture

	Agriculture semi-professionnelle stabilisée	Agriculture à emprise spatiale	Agriculture diversifiée en voie de concentration	Agriculture à forte charge d'actifs	Agriculture en restructuration	Agriculture en déprise	PROFIL QUALITE
Qualité territoriale supérieure	25,4	16,1	10,0	0,0	0,0	0,0	14,3
Qualité territoriale intermédiaire	26,8	28,6	40,0	23,5	30,0	5,3	26,6
Qualité territoriale biologique	1,4	12,5	15,0	5,9	15,0	15,8	8,9
Qualité territoriale faible	46,5	42,9	35,0	70,6	55,0	78,9	50,2
Total colonnes	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*

NB. : Les cases en orange sont celles où, d'un point de vue statistique, les données sont significativement supérieures à la moyenne, tandis que les cases en bleu représentent à l'inverse celles où les données sont très inférieures à la moyenne. Celles qui sont proches de la moyenne sont indiquées en blanc (voir également tableau 5 en annexe)

Figure 3. Schématisation globale des typologies

	Typologie Qualité	Typologie des structures des exploitations	Typologie emplois	Typologie efficacité et spécialisation
Variables Eurostat	- Nombre d'indications géographiques protégées (IGP) en 2008 - Nombre d'appellations d'origine protégée (AOP) en 2008 - Superficie en agriculture biologique rapportée à la SAU (en 2000)	- Evolution de la SAU (2000-2005) - Evolution de la taille moyenne des exploitations (2000-2005) - Evolution du nombre des exploitations (2000-2005)	- Niveau de formation partiel ou complet des chefs (%) (2000) - Part de la pluriactivité des chefs (2000) - Part des exploitations à temps partiel (2000) - Evolutions des charge d'actifs (2000-2005) - Charge d'actifs agricoles (2000)	- Surface OTEX en 2000 - Evolution de la productivité agricole (2000-2005) - Productivité agricole en 2000
Typologie primaire	Cl 1 : Qualité territoriale supérieure Cl 2 : Qualité territoriale Intermédiaire Cl 3 : Qualité territoriale biologique Cl 4 : Qualité territoriale faible	Cl 1 : Structure stabilisée Cl 2 : Reconquête et morcellement Cl 3 : Forte déprise foncière Cl 4 : Reconquête spatiale et concentration Cl 5 : Déprise et restructuration spatiale	Cl 1 : Agriculture professionnelle Cl 2 : Agriculture pluriactive Cl 3 : Agriculture intensive en travail Cl 4 : Agriculture paysanne	Cl 1 : Agriculture à faible marge productive Cl 2 : Agriculture à forte marge productive Cl 3 : Agriculture de rente Cl 4 : Agriculture spécialisée
Typologie secondaire		Cl 1 : Espace d'agriculture semi-professionnelle stabilisé Cl 2 : Espace d'agriculture à emprise spatiale Cl 3 : Espace d'agriculture diversifié en voie de concentration Cl 4 : Espace d'agriculture à forte charge d'actifs Cl 5 : Espace d'agriculture en restructuration Cl 6 : Espace d'agriculture en déprise		
Typologie de synthèse	Cl 1 : Qualité territoriale supérieure Cl 2 : Qualité territoriale Intermédiaire Cl 3 : Qualité territoriale biologique Cl 4 : Qualité territoriale faible	Cl 1 : Espace d'agriculture semi-professionnelle stabilisé Cl 2 : Espace d'agriculture à emprise spatiale Cl 3 : Espace d'agriculture diversifié en voie de concentration Cl 4 : Espace d'agriculture à forte charge d'actifs Cl 5 : Espace d'agriculture en restructuration Cl 6 : Espace d'agriculture en déprise		

Représentation supérieure à la moyenne — Représentation inférieure à la moyenne

Sans Fleche = Représentation à la moyenne

V.A.B:Valeur ajoutée brute

Source : Chevalier P. et alii (ASRDLF 2010)

L'agriculture semi-professionnelle stabilisée est liée à deux cas de qualité. D'un côté, on constate une forte part d'agriculture de qualité supérieure et intermédiaire, mais à une faible part du bio. On retrouve donc ici les départements français dynamiques en termes de qualité, des Alpes (AOP et IGP denses et structurantes économiquement et spatialement), du centre et de l'ouest de la France (IGP, qualité générique et AOP étendues) D'un autre côté, ce type d'agriculture est aussi liée à une agriculture plus classique, sans produit de qualité, comme c'est le cas dans des départements français de l'est, de la pointe Bretonne ou du littoral, mais surtout dans les provinces espagnoles. Dans ces cas-là, les produits de qualité ne sont pas majoritaires et côtoient des filières agroalimentaires stabilisées et plutôt rentables (ex. Isère, Loire en France ; provinces autour de Madrid, est de Castille et Léon en Espagne : huile d'olive AOP par ex)

L'agriculture à emprise spatiale est aussi marquée par deux cas. Un premier sous-ensemble qui montre un lien fort à la qualité, où la part du bio est plus importante que dans la classe 1 (ex. Massif central et le centre de la France). Un second sous-ensemble lié là-aussi à une agriculture

classique de qualité faible, qui fonctionne plutôt bien avec des filières banales, comme dans le bassin céréalier et laitier du nord-est de la France.

L'agriculture diversifiée en voie de concentration qui est liée à 65% à la qualité, qu'elle soit territoriale supérieure et intermédiaire ou biologique (bio à 15%). C'est le cas de provinces espagnoles et italiennes qui cherchent à se diversifier par la qualité.

L'agriculture à forte charge d'actifs agricoles est liée à 70% à une agriculture classique. Présente surtout en Espagne et dans une partie de la Toscane, la qualité est liée ici à des filières oléicoles et arboricoles, qui sont demandeuses de main d'œuvre.

L'agriculture en restructuration comporte 45% de qualité territoriale et biologique (provinces italiennes et Ardèche en France) et 55% d'agriculture classique (Espagne).

L'agriculture en déprise est quant à elle largement corrélée (près de 80%) à une agriculture classique, et même si la part de l'agriculture biologique est relativement importante (15%), la qualité territoriale est quasi-inexistante.

Figure 4. Croisement systèmes agricoles et qualité

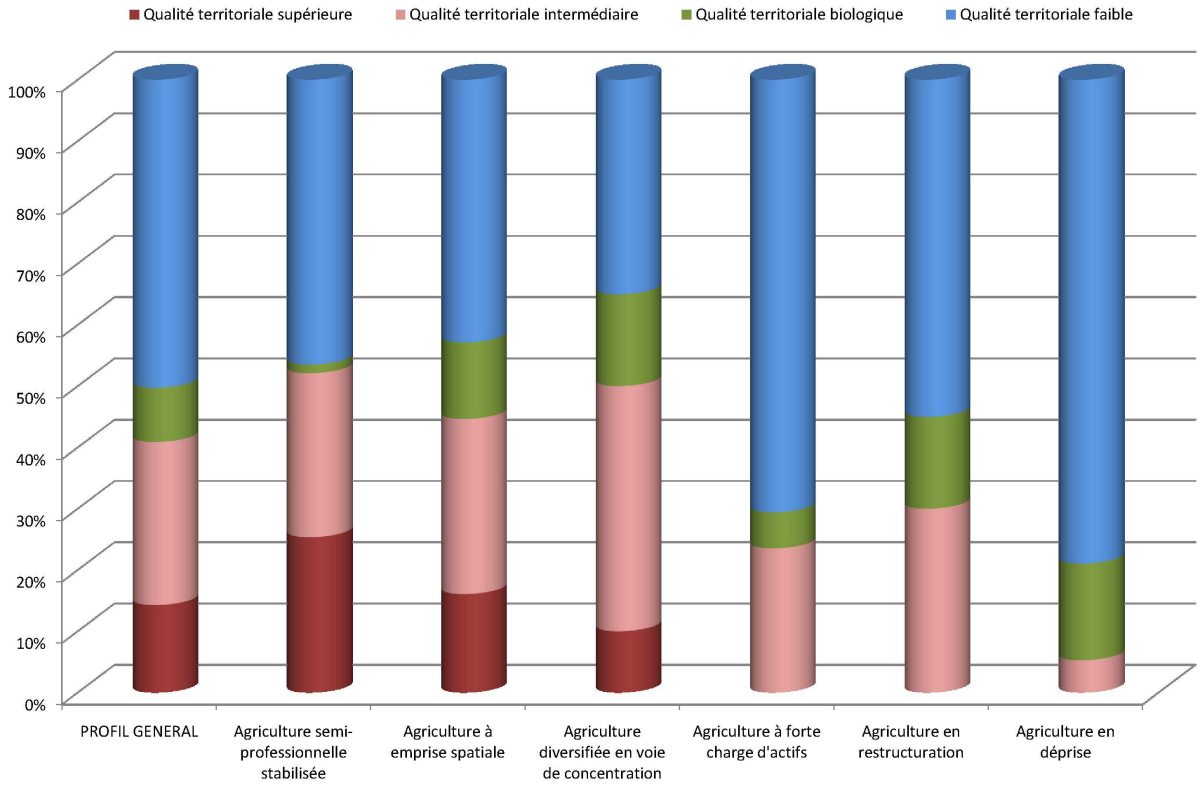

4.2. Systèmes de qualité et nouveaux rapports aux espaces agricoles

Au final, ce croisement permet de montrer qu'il existe une relation importante entre les dynamiques agricoles et l'émergence des produits de qualité. Il n'est pas question ici de montrer que le système orienté vers la qualité se substitue de façon définitive au système de production et de consommation dominant depuis plusieurs décennies. La qualité peut être davantage considérée comme la recherche de nouveaux rapports entre les systèmes productifs et les territoires et d'une distinction productive en termes de produits, de façon à contrebalancer une homogénéisation issue de la période fordiste qui a longtemps marqué les territoires. Le système orienté autour de la qualité s'ajoute plutôt aux autres systèmes de production, et leurs interactions permettent d'influencer à la fois les systèmes traditionnels comme les systèmes plus innovants. L'idée de

couplage, de développement d'initiatives locales, de diversification qui permet à un système plus ancré au territoire de combiner un certain nombre de ressources, constitue une originalité qui, a priori, n'est pas répandue sur l'ensemble de nos trois pays. Quel est le degré d'engagement des acteurs locaux dans la construction d'un système qualitatif, c'est une question qui demeure intacte tant le problème des échelles est important lorsqu'on s'interroge à des niveaux beaucoup plus fins. L'ambition de cette communication n'a pas été de démontrer un processus irréversible, mais plutôt de définir des processus tendanciels qui, pour l'heure, sont engagés de façon variée, avec des intensités plus ou moins grandes, de façon à comprendre à moyen terme la construction et la localisation des systèmes plus qualitatifs.

L'une des premières tendances est que la **qualité territoriale**, qu'elle soit supérieure ou intermédiaire, est largement corrélée à des agricultures stabilisées, dynamiques et diversifiées. Elle montre aussi l'importance des dynamiques locales en matière de développement rural, des territoires en recomposition portent également des atouts en termes de multifonctionnalité, comme cela a pu être démontré (Chevalier et *al.*, 2010b).

Cette importance du local se retrouve aussi pour l'**agriculture biologique**, en France (ex. Drôme, premier département français en la matière) et en Italie. Quel que ce soit le pays, l'émergence et la construction des filières biologiques au niveau local sont souvent liées à l'agritourisme, lui-même correlé à des types d'agricultures. Il y a aussi un lien important à certaines sources de financement extérieures (ex. Europe), ainsi qu'au contexte favorable à la croissance du bio avec les nouvelles attentes des consommateurs. En Italie, comme l'expliquent Antonelli, Plugiese et Bessaoud (2009), provinces et régions ont appuyé les démarches individuelles et collectives qui relient l'agriculture biologique au développement rural, par le biais de l'agrotourisme (ex. bio-itinéraires dans les Pouilles). « *Dans plusieurs aires protégées italiennes ces initiatives sont encouragées à un niveau territorial avec une approche intégrée et multisectorielle* » (p.320). Un Plan d'action national a d'ailleurs été mis en place en 2005 et a permis de consolider et d'accroître les surfaces en bio. La France reste quant à elle à la traîne avec à peine 2% des surfaces agricoles en bio, retard qui ne sera sans doute pas comblé au vu des politiques agricoles et rurales actuelles.

De plus, malgré la variété des situations selon les pays, on constate que des **effets nationaux** perdurent dans les trajectoires agricoles et de qualité. La France est marquée par une agriculture stabilisée très professionnelle à l'inverse de l'Espagne et surtout de l'Italie où les situations apparaissent plus divergentes avec des panoramas plus variés. Par conséquent, les mutations en termes de qualité y sont aussi plus rapides et plus intenses. Si l'Espagne accuse un retard en matière de qualité par rapport aux deux autres pays, la rapidité de ses changements lui permettrait de le compenser rapidement. C'est le cas avec l'agriculture biologique puisqu'elle a fortement réduit son écart avec l'Italie : la part des terres destinées à l'agriculture biologique est passée de 0,13% en 1995 à 5,19% en 2005.

ELEMENTS DE CONCLUSION

Cette analyse comparative menée pour ces trois pays euro-méditerranéens permet de progresser dans la connaissance en termes d'analyse régionale de la qualité agroalimentaire qui se diffuse ou, inversement, se polarise au sein des territoires. En construisant des indicateurs transversaux, l'approche comparée permet aussi de situer la place et le rôle des espaces ruraux dans la dynamique en cours, soit sur le plan des systèmes productifs agricoles et leur trajectoire respective, mais aussi dans la relation qu'ils peuvent exercer avec les dynamiques autour de la qualité sous toutes ses formes. On a relevé plusieurs points de conclusion.

Le premier est que les territoires qui ont connu une forte stabilisation de leur agriculture souvent qualifié de semi-professionnelle ont développé des stratégies de la qualification de leurs productions sous différents angles, vers les labels sous formes génériques et, dans ce cas, les systèmes de qualification sont pour une large part compatibles avec les trajectoires agricoles.

Le second point de conclusion est qu'il existe une forme d'agriculture alternative dans des espaces ruraux de déprise avec le déploiement plus fréquent d'agriculture biologique, même si ce type de culture reste encore à la marge du modèle de qualification autour des labels et des appellations d'origine.

Le troisième point concerne le parallélisme que l'on observe entre la présence des appellations d'origine et celle des indications géographiques protégées, comme c'est le cas pour les territoires de qualification supérieure ou intermédiaires.

Le quatrième point est une bonne répartition spatiale des indications géographiques protégées dans les territoires de la qualité, alors que les appellations d'origine sont, par définition, plus polarisées, ce qui discrimine un peu plus les espaces dans les analyses multicritères que l'on a réalisées. Ce dernier point est probablement dû aux poids des politiques nationales d'appellation d'origine qui sont beaucoup plus anciennes et importantes dans le cadre des pays retenus.

Finalement, la compréhension des liens qualité/systèmes agricoles à l'échelle de l'Euro-Méditerranée peut constituer une première étape dans la perspective d'une grille d'analyse de la qualité au niveau du bassin méditerranée, au nord comme au sud. Il s'agit là d'un enjeu scientifique fort, mais également opérationnel dans un contexte de globalisation qui resitue la place et le rôle de la Méditerranée dans les échanges agricoles et alimentaires.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIRE G., SYLVANDER B., 1997, « Qualité spécifique et systèmes d'innovation territoriale », *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, n°44, pp.29-59.

ANTONELLI A., PUGLIESE P., BESSAOUD O., 2009, « Diversifier l'activité rurale », in. MEDITERRA « Repenser le développement rural en Méditerranée », Plan Bleu – CIHEAM, pp.309-345.

AYDALOT P., 1984, *Crise et espace*, Economica, Paris.

BERARD L., MARCHENAY P., 2004, *Les produits de terroir. Entre cultures et règlements*, CNRS éditions, Paris, 229 p.

BÉRARD L., MICOUD A., MARCHENAY P., RAUTENBERG M. (dir.), 2000, *Campagnes de tous nos désirs. Patrimoine et nouveaux usages sociaux*, éd. MSH, Paris, 191 p.

BLOGOWSKI A., LAGRANGE L., VALCESCHINI E. (coord.), 2005, *Au nom de la qualité. Quelle(s) qualité(s) demain, pour quelle(s) demande(s) ?*, Actes du colloque international SFER – Enita Clermont, 5-6 octobre 2005, 557 p.

BONNERANDI E., 2008, « Une géographie rurale active. Revue des thèses soutenues de 2003 à 2008 dans les université françaises », *Géocarrefour*, vol.83/4, pp.337-340.

CAPRON H., 2006, « Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp.179-183.

CHEVALIER P., DEDEIRE M., GHIOTTI S., HIRCZAK M., RAZAFIMAHEFA L., 2010a, « L'espace rural Euro-méditerranéen : approche méthodologique et typologique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol.54, n°152 (à paraître).

CHEVALIER P., DEDEIRE M., GHIOTTI S., HIRCZAK M., RAZAFIMAHEFA L., 2010b, *Trajectories of agriculture development in Mediterranean Europe : an analysis based on rural dynamics*, International Symposium ISDA, 28 June – 1 July 2010, Montpellier – France [http://www.isda2010.net/var/isda2010/storage/original/application/9ca2483089287325856b6a838cc4fc0f.pdf]

CONSALES J-N., MOUSTIER P. (éds.), 2007, « Terroirs : caractérisation, développement territorial et gouvernance », *Méditerranée*, n°109, 117 p.

DELFOSSE C., 2007, *La France fromagère (1850-1990)*, éd. Mondes ruraux contemporains, Paris, 271 p.

DEPRAZ S., 2009, « Vers une définition internationale du rural en Europe », in. A. BERGER, P. CHEVALIER, G. CORTES, M. DEDEIRE (dir.) *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, pp.85-108.

DEVERRE C., LAMINE C., 2010, « Les systèmes agro-alimentaires alternatifs », *Economie Rurale*, n°317, pp.57-73.

HERVIEU B. (dir.), 2007, *Identité et qualité des produits alimentaires méditerranéens*, Rapport Mediterra, CIHEAM, Presses de Sciences Po, 374 p.

HIRCZAK M., MOALLA M., MOLLARD A., PECQUEUR B., RAMBONILAZA M., VOLLET D., 2008, « Le modèle du panier de biens : grille d'analyse et observations de terrain », *Economie Rurale*, n°308, pp.55-70.

HUSSON J-P., 2008, *Envies de campagne. Les territoires ruraux français*, Ellipses, 208 p.

KENDALL J., PIGOZZI B.W.M., 1994, "Non employment income and the economic base of Michigan counties", *Growth and Change. A Journal of Urban and Regional Policy*, Wiley-Blackwell.

LEBART L., MORINEAU A., PIRON M., 1997, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, Paris.

LOUARGANT S., GHIOTTI S., 2000, « Les démarches comparatives sur la montagne : quelles connaissances ? », *Montagnes Méditerranéennes*, n°12, pp.17-25.

MAUREL M-C., 2009, « Penser l'historicité des territoires », in. A. Berger., P. Cevalier, G. Cortes., M. Dedeire (2009). *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, pp.21-40.

MUCHNIK J., PICHOT J-P., RAWSKI C., SANZ CANADA J., TORRES SALCIDO G. (coord.), 2008, « Systèmes agroalimentaires localisés », *Cahiers Agricultures*, n°6, vol.17, novembre-décembre 2008, 132 p.

NICOLAS F., VALCESCHINI E. (éds.), 1995, *Agroalimentaire : une économie de la qualité*, INRA Economica, Paris, 433 p.

OCDE, 1994, *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*, Rapport du « Programme de développement rural », Paris, 97 p.

PERRIER-CORNET P. (dir.), 2002, *Repenser les campagnes*, éd. Aube, DATAR, Paris.

POUZENC M., COQUART D., PILLEBOUE J., OLIVIER V., GUIBERT M., 2007, « Diversification des modèles de qualité territorialisée des produits agroalimentaires : risque ou opportunité pour les terroirs ? », *Méditerranée*, n°109, pp.31-40.

SHEFFER S., 2002, *Qu'est-ce qu'un produit alimentaire lié à une origine géographique ?*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris I, 588 p. + annexes.

SYLVANDER B., LAGRANGE L. MONTICELLI C., 2007, « Les signes officiels de qualité et d'origine européens : quelle insertion dans une économie globalisée ? », *Economie Rurale*, n°209, pp.7-23.

TEKELIOGLU Y., ILBERT H., TOZANLI S., 2009, « Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens », *Options Méditerranéennes*, Série A : séminaires méditerranéens, n°89, CIHEAM éditions, 381 p.

Annexes

Carte 3. Typologie agricole primaire des structures d'exploitations

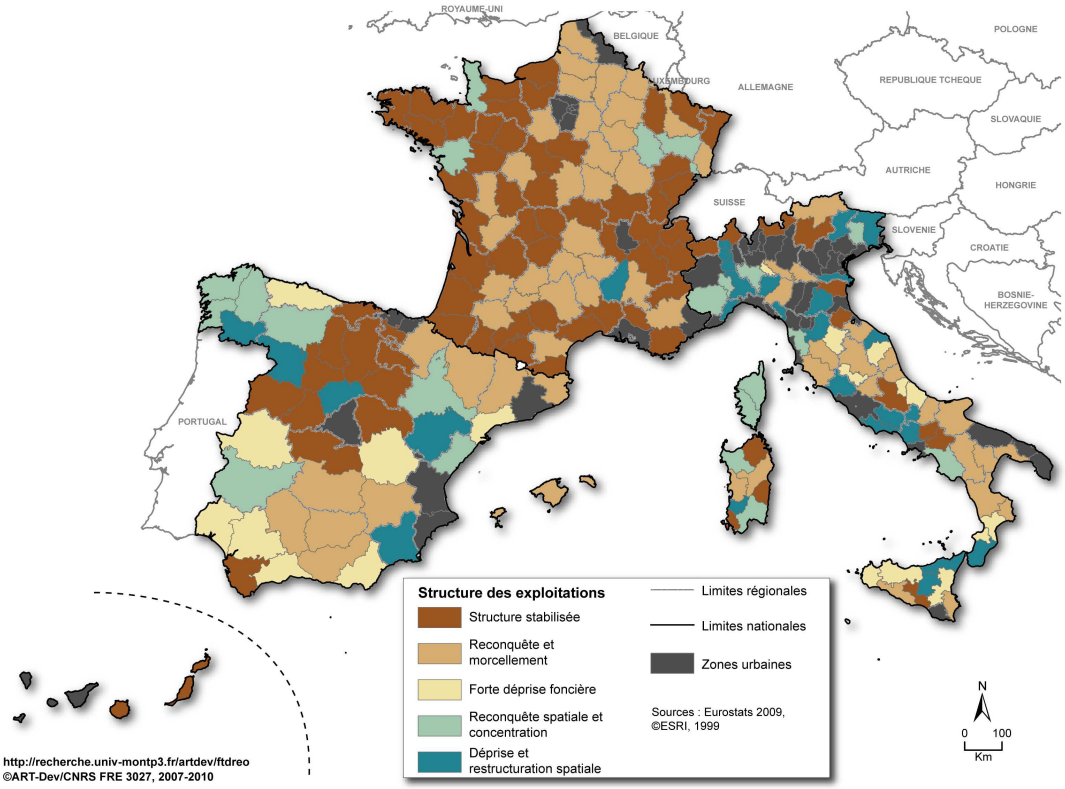

Carte 4. Typologie agricole primaire de l'emploi agricole

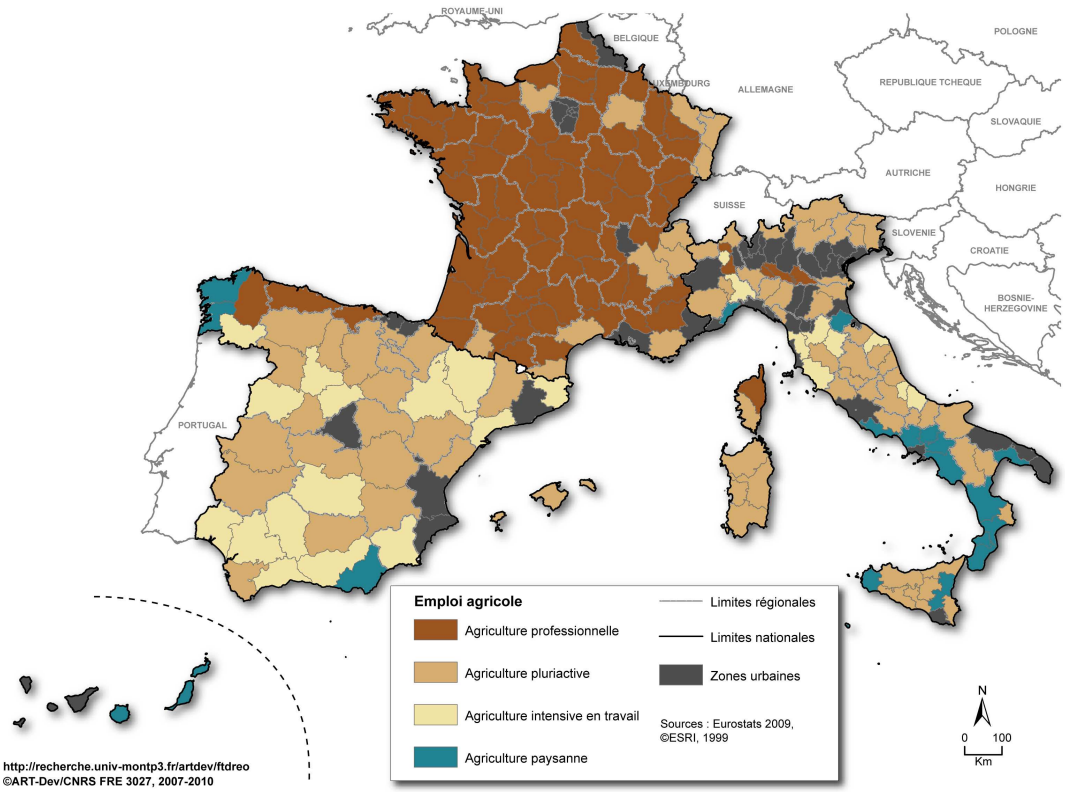

Carte 5. Typologie agricole primaire de l'efficacité/spécialisation des exploitations

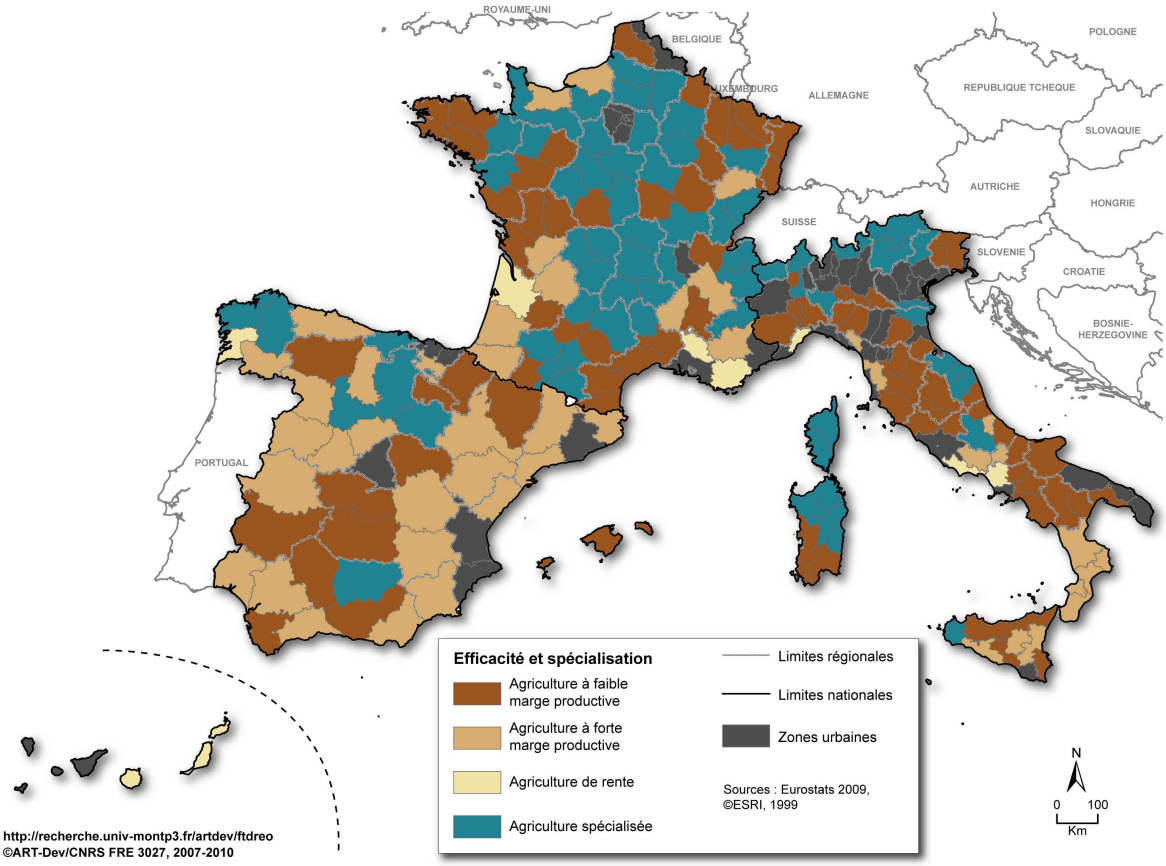

Carte 6. Modèle de trajectoires agricoles ou modèle de qualité territoriale

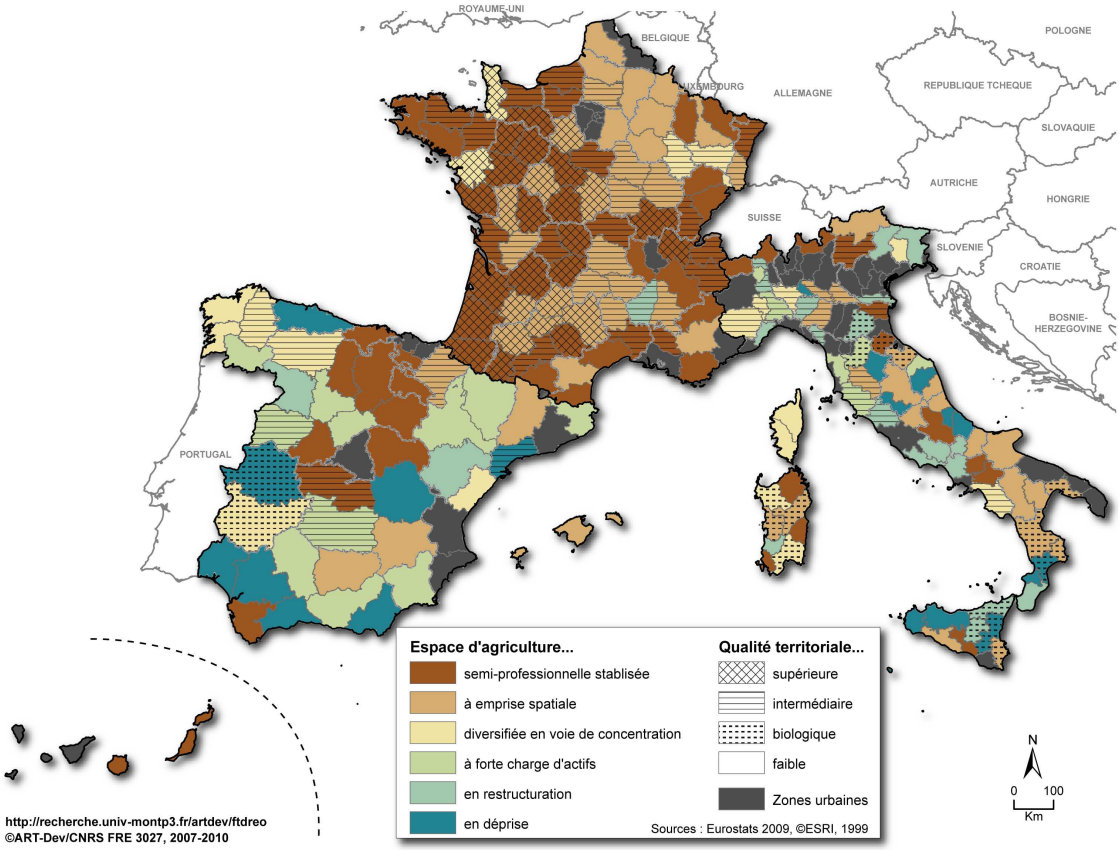

Tableau 4. Statistiques par pays (croisement typologie agricole x qualité)

Qualité territoriale…	Agriculture semi-professionnelle stabilisée	Agriculture à emprise spatiale	Agriculture diversifiée en voie de concentration	Agriculture à forte charge d'actifs	Agriculture en restructuration	Agriculture en déprise	*Total général*
Espagne	***11***	***5***	***6***	***11***	***2***	***8***	***43***
supérieure							
intermédiaire	1	1	2	2		1	***7***
biologique			1			1	***2***
faible	10	4	3	9	2	6	***34***
France	***47***	***30***	***7***		***1***		***85***
supérieure	18	9	2				***29***
intermédiaire	16	11	2		1		***30***
biologique							
faible	13	10	3				***26***
Italie	***13***	***21***	***7***	***6***	***17***	***11***	***75***
supérieure							
intermédiaire	2	4	4	2	5		***17***
biologique	1	7	2	1	3	2	***16***
faible	10	10	1	3	9	9	***42***
Total général	***71***	***56***	***20***	***17***	***20***	***19***	***203***

Tableau 4. Pourcentages de la qualité par type d'agriculture (colonnes et lignes)

Pourcentages colonnes							
	Agriculture semi-professionnelle stabilisée	**Agriculture à emprise spatiale**	**Agriculture diversifiée en voie de concentration**	**Agriculture à forte charge d'actifs**	**Agriculture en restructuration**	**Agriculture en déprise**	**PROFIL QUALITE**
Qualité territoriale supérieure	25,4	16,1	10,0	0,0	0,0	0,0	14,3
Qualité territoriale intermédiaire	26,8	28,6	40,0	23,5	30,0	5,3	26,6
Qualité territoriale biologique	1,4	12,5	15,0	5,9	15,0	15,8	8,9
Qualité territoriale faible	46,5	42,9	35,0	70,6	55,0	78,9	50,2
Total colonnes	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*
Pourcentages lignes							
	Agriculture semi-professionnelle stabilisée	**Agriculture à emprise spatiale**	**Agriculture diversifiée en voie de concentration**	**Agriculture à forte charge d'actifs**	**Agriculture en restructuration**	**Agriculture en déprise**	*Total lignes*
Qualité territoriale supérieure	62,07	31,03	6,90	0,00	0,00	0,00	*100,00*
Qualité territoriale intermédiaire	35,19	29,63	14,81	7,41	11,11	1,85	*100,00*
Qualité territoriale biologique	5,56	38,89	16,67	5,56	16,67	16,67	*100,00*
Qualité territoriale faible	32,35	23,53	6,86	11,76	10,78	14,71	*100,00*
PROFIL AGRICOLE	34,98	27,59	9,85	8,37	9,85	9,36	*100,00*